

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 février 2025 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Commande publique

10. Marchés de travaux grand stade

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le projet « Grand Stade » concerne le Stade Pierre Compte. Les travaux de la phase 1 du projet comprennent la création d'un bâtiment comprenant les vestiaires de l'ensemble du complexe, une salle de soins pour les sportifs, un club house pour l'athlétisme, et aussi un espace associatif et de convivialité d'une centaine de mètres carrés à l'étage avec vue sur le terrain d'honneur.

Afin de lancer les marchés de travaux, une procédure doit être lancée.

La procédure de passation utilisée est le marché à procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123 et R.2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique.

Le marché est alloti, tel que :

- Lot 1 : Terrassement – VRD – Espaces verts
- Lot 2 : Désamiantage – Déplombage – Démolition
- Lot 3 : Gros Œuvre
- Lot 4 : Etanchéité
- Lot 5 : Menuiserie extérieur aluminium
- Lot 6 : Serrurerie
- Lot 7 : Menuiseries intérieur – Plâtrerie sèche – Plafonds suspendus
- Lot 8 : Carrelage – Faience
- Lot 9 : Peinture
- Lot 10 : Electricité
- Lot 11 : Panneaux Photovoltaïques
- Lot 12 : Plomberie – Chauffage (PAC Air/eau) – Ventilation – GTC

Les candidatures seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des soumissionnaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250305-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025
Publication : 05/03/2025

Délibération n°2025/02/24/10 du 24 février 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1 – Prix	40 %
2 – Valeur technique	50 %
2.1 – moyens humains (habilitation, qualifications, expérience) et moyens matériels (équipement, gros matériels, outillage...) mis à disposition pour l'exécution des travaux	20 %
2.2 – Gestion de site occupé (co-activité, sécurité, gestion des accès, propreté du chantier ...)	20 %
2.3 – Optimisation du planning	10 %
3 – Critère de performance environnementale évalué notamment en fonction de l'effort de réduction de gaz à effet de serre tel que : l'utilisation de véhicule moins polluant, de la capacité de recyclage des matériaux, gestion des déchets, gestion des nuisances ...	10 %

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 05 Février 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 13 Février 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver les modalités de passation du marché relatif aux travaux de vestiaires projet grand stade
- D'approuver les critères de choix proposés,
- D'autoriser le lancement de cette consultation,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché relatif aux travaux de de vestiaires projet grand stade ainsi que tout document afférent
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	46	11
Vote Pour	46	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250305-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025
Publication : 05/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/02/24/10 du 24 février 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 35

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 01

Le 24 Février 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 18 Février 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 18 Février 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise LAURENT
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
BINET Samuel		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques COURTEILLE
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
LEPREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en préfecture

014-200060175-20250305_10_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025

Publication : 05/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/02/24/10 du 24 février 2025 à 20h30

LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250305-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025

Publication : 05/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/02/24/10 du 24 février 2025 à 20h30